

Séance du 22 septembre 2008

(Reçu en SP de Sélestat le)

Sous la présidence de **M. LOOS Jean-Blaise, Maire.**

Etaient présents : **Mmes. HURSTEL Lucienne, GASCHY Virginie, BOUILLÉ Laurence, SCHWOEHRER Martine et MM. SIMLER Henri, BRAUN Laurent, GASCHY Christophe, LAUFFENBURGER Mathieu, KEUSCH Jean-Jacques, DEMOUCHE Patrice**

Absents excusés : ../..

Secrétaire de séance : **M. LAUFFENBURGER Mathieu**

1. Approbation du procès-verbal de la séance du 04 août 2008

Le conseil municipal **approuve à l'unanimité** le procès-verbal de la séance du 04/08/2008.

2. Rue de l'Ecole

Dans le cadre du projet de réaménagement de la Rue de l'Ecole, M. le Maire propose deux avant-projets ainsi que le programme des travaux et le plan de financement prévisionnel relatifs à ces derniers.

Dans un premier temps, le Conseil Municipal est appelé à se prononcer, par vote à main levée, sur l'avant projet à retenir. Le résultat est le suivant :

- **Avant projet n° 1** (aménagement en pavés **demi-rond** devant mairie) **8 voix**
- **Avant projet n° 2** (aménagement en pavés **rectangulaire** devant mairie) **3 voix**

L'avant projet n° 1 (aménagement demi-rond devant mairie) est donc retenu pour un coût prévisionnel de 171 477,10 € HT soit 205 086,61 € TTC (hors honoraires).

Dans un second temps, le Conseil Municipal, après délibération,

- **APPROUVE le programme des travaux** tel que présenté dont le coût prévisionnel s'élève à 171 477,10 € H.T soit 205 086,61 € T.T.C. ;
- **ADOpte le plan de financement** tel que présenté ;
- **CHARGE M. le Maire** de solliciter les divers organismes en vu de l'attribution de subvention ;
- **AUTORISE** le lancement des consultations des entreprises conformément aux dispositions du Code des Marchés Publics ;
- **AUTORISE** M. le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération (marchés publics, conventions, autorisation d'urbanisme).

ADOpte À L'UNANIMITE

3. Lotissement NACHTWEID : annulation d'une vente

En séance du 04/08/2008, le Conseil Municipal a autorisé la vente du lot n° 08 (section 6 n° 224/93) sis dans le lotissement NACHTWEID à M. SCHIRCK Olivier et Mlle BOUFRINGAIN Magali.

Cependant par courrier en date du 07/09/2008, ces derniers ont informé M. le Maire qu'ils souhaitaient renoncer au projet de construction et par la même au lot n° 8 qui leur a été attribué. Il semble que divers malentendus aient contraint M. SCHIRCK et Mlle BOUFRINGAIN à abandonner le projet.

Pour permettre d'éclaircir la situation, M. le Maire programmera une entrevue en mairie avec ces derniers.

Dans l'attente, la décision du Conseil Municipal, du 04/08/2008, de cession dudit terrain reste valable. La situation sera réétudiée au plus tard courant décembre 2008 pour permettre, le cas échéant, une annulation de l'attribution dudit terrain.

ADOpte À L'UNANIMITE

4. Divers et informations

a) Rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable

M. SIMLER Henri, Adjoint au Maire, présente au Conseil Municipal le rapport annuel 2007 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable. Ce document est consultable en mairie aux horaires d'ouverture du secrétariat.

b) Commission sécurité – bâtiment mairie école

M. le Maire informe le Conseil Municipal que la commission de sécurité a procédé à la visite du bâtiment mairie école. Cette commission rendra son avis ce jeudi 25/09/2008 à 10h05.

Lors de la visite, le problème de l'aménagement du grenier a été soulevé. En effet, pour permettre le stockage des archives communales, cette pièce devrait être isolée en pare-feu. Différents devis seront demandés pour permettre de chiffrer cette opération.

c) Bulletin municipal 2008

Pour permettre l'édition en fin d'année du bulletin municipal 2008, un appel est lancé afin d'obtenir les articles et photos relatifs aux événements qui se sont déroulés au cours de l'année. Ces documents sont à déposer en mairie, de préférence sur support informatique, avant le 04/11/2008.